

PROGRAMME SPÉCIAL D'ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE CYCLES SUPÉRIEURS

NOTE : *La priorité sera accordée aux étudiantes et étudiants qui n'ont jamais bénéficié de ce programme auparavant.*

OBJECTIF DU PROGRAMME

Dans le but de participer au recrutement d'étudiantes et d'étudiants, la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) offre un certain nombre de bourses aux étudiantes et étudiants qui désirent participer au recrutement lors de leur déplacement pour présenter les résultats de leur projet de recherche à des conférences au Canada.

MONTANT

Le montant accordé à une étudiante ou un étudiant se situe entre 500 \$ et 1 000 \$ et sera déterminé selon le besoin. La ou le bénéficiaire de la bourse pourra réclamer un remboursement sur présentation des reçus appropriés.

ADMISSIBILITÉ

- Être inscrit à temps plein à l'Université de Moncton dans un programme de maîtrise avec thèse ou dans un programme de doctorat.
- Être l'auteur ou l'auteur principal de l'activité de diffusion.

CRITÈRES

- Justification des besoins financiers pour réaliser l'activité de diffusion.
- Présentation d'un plan en vue du recrutement en expliquant de quelle manière la candidate ou le candidat propose de faire la promotion de son programme d'études ou de l'ensemble des programmes d'études de 2^e ou 3^e cycles à l'Université de Moncton (deux pages maximum). Exemples d'activités de promotion : kiosque d'information, promotion des programmes d'études durant la présentation de la communication, rencontres individuelles ou de groupe, présentation auprès de délégations étudiantes, distribution de documentation, etc.

FORMAT

Aucun format standard n'est exigé mais la demande devra **obligatoirement** contenir les éléments suivants :

- Référence de l'activité (auteures ou auteurs, date, nom et lieu de l'activité, **lettre d'acceptation**, etc.)
- Plan proposé en vue du recrutement (voir section CRITÈRES)
- Budget total et budget demandé à la FESR ainsi que disponibilité des autres sources de financement
- Lettre d'appui de la direction de thèse
- La signature de la candidate ou du candidat

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Après l'activité, les bénéficiaires de la bourse devront soumettre un bref rapport d'activités ainsi qu'un rapport de voyage accompagné des reçus originaux pour lesquels le remboursement est demandé.

DATE LIMITE

Les demandes complètes, y compris les lettres d'acceptation et d'appui, doivent être envoyées quelques semaines avant l'activité à l'adresse fesr.bourses@umoncton.ca.